

actu.fr

École de Blangy-sur-Bresle : une 3e suppression de poste en trois ans, les parents d'élèves se mobilisent

6-8 minutes

Par [Benoit Doyen](#) Publié le 25 févr. 2025 à 11h49

Le **groupement scolaire** Charles Frechon de [Blangy-sur-Bresle](#), en **Seine-Maritime**, pourrait **perdre** une nouvelle classe à la **rentrée 2025**.

Une annonce qui suscite l'**incompréhension** et la **colère** d'une partie des **parents d'élèves**, après déjà **deux suppressions** de poste ces deux dernières rentrées :

L'une, en **2023**, avait signé la fin des **dédouplements** des classes de Cours Préparatoire (CP). L'autre, lors de cette rentrée **2024**, avait entraîné la **disparition** d'une classe.

Face à cette situation jugée **injustifiée**, une mobilisation s'organise.

Une fermeture jugée injustifiée

L'établissement compte actuellement **198 élèves** répartis en **dix classes**, trois maternelles et sept primaires, ainsi qu'un dispositif **Ulis** (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), destiné aux élèves à besoins spécifiques.

Vidéos : en ce moment sur Actu

À la rentrée prochaine, **28 élèves** quitteront l'établissement et une **vingtaine** y feront leur entrée, d'après les chiffres des parents d'élèves.

Une absence de baisse significative des effectifs qui fait qu'ils peinent à comprendre la décision de l'administration.

Et il en va de même pour le discours se voulant rassurant de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (**DASEN**) :

« D'après eux, on ne doit pas s'alarmer », racontent les parents d'élèves mobilisés, rencontrés devant l'école Charles Fréchon, « parce que même après cette fermeture, l'effectif moyen resterait entre **20** et **22** élèves par classe ».

Un raisonnement que les parents contestent, mettant en avant les **difficultés** rencontrées par de nombreux enfants.

Une situation déjà préoccupante

D'après eux, le niveau moyen des élèves Blangeois est déjà **de plus en plus bas**. Et réduire ainsi les possibilités d'accompagnement individualisé ne ferait **qu'aggraver** la situation.

« Les résultats scolaires ne sont pas bons » affirment-ils. « Beaucoup d'enfants sont en difficulté, certains ont des **besoins particuliers**. Les effectifs chargés **compliquent**

davantage leur accompagnement. »

Leur crainte : voir la situation s'intensifier toujours plus, jusqu'au point de non-retour :

« Les enseignants font tout ce qu'ils peuvent, on en a conscience. Mais l'adaptation devient de plus en plus difficile. Les élèves qui étaient bons deviennent moyens, les moyens se retrouvent en difficulté...

C'est un **cercle vicieux**, et on ne peut pas laisser nos enfants tomber dans une **spirale infernale**. Si ça continue, ils ne pourront plus apprendre dans des conditions **décentes**. »

Une mobilisation sur tous les plans

Déterminés à se faire entendre, les parents d'élèves mobilisés multiplient **les actions** pour porter leur message, par exemple à travers plusieurs pancartes et **banderoles** installées un peu partout dans la commune.



Des banderoles ont été installées à différents endroits stratégiques de la cité Blangeoise.
©parents d'élèves école Charles Fréchon

Plusieurs exemplaires d'une **pétition** ont aussi été déposés dans des commerces Blangeois.

Signée « par plusieurs familles concernées mais aussi par des habitants **solidaires** de la cause » se réjouissent les organisateurs, elle sera envoyée en même temps qu'un courrier adressé à la DASEN.

Une action forte est également prévue : une **opération École Morte**, programmée ce **vendredi 28 février 2025** dès **8 h** du matin.

« On n'empêchera pas les enfants de pénétrer dans l'école, ni les enseignants de faire leur travail. Mais on fera tout pour que les familles gardent leurs enfants ce jour-là ».

Une décision le 7 mars

Une autre suppression de poste est d'ores et déjà prévue pour la rentrée **2026**, lorsque l'école comptera une quarantaine de sortants.

Une mesure que les parents d'élèves disent pouvoir comprendre, mais ils le disent et le répètent : pas celle annoncée pour 2025.

« On sait bien qu'à l'échelle du département, les effectifs baissent fortement et que des fermetures de classe sont **inévitables**. Mais ici à Blangy-sur-Bresle, pour une différence de quelques élèves, c'est tout simplement **incompréhensible** ».

S'ils se réjouissent d'avoir reçu le soutien du député de la 6e circonscription de la Seine-Maritime Patrice Martin, ils regrettent en revanche de se sentir lâchés par la municipalité Blangeoise :

« On ne nous a pas empêchés de nous mobiliser, mais on nous a présenté ça comme une **cause perdue**... c'est dommage. »

« On peut défendre une cause, même si elle est perdue »

Interrogé sur le sujet, l'édile de Blangy-sur-Bresle Éric Arnoux a réitéré l'expression « cause perdue », tout en la développant et en la différenciant du soutien de la municipalité.

« Avec Kévin Plouvier, adjoint au maire en charge de l'enfance et de la jeunesse, nous avons rencontré l'inspecteur académique de la circonscription » raconte-t-il.

« Les arguments qu'il a avancés, à savoir la baisse des effectifs et le nombre d'élèves par classe, encore bas à Blangy-sur-Bresle par rapport à d'autres établissements, sont indéniables.

Nous avons évidemment avancé comme contre-argument l'installation prochaine de nouvelles familles grâce au futur quartier du Camp Comtois, mais il est difficile de ne pas se rendre à l'évidence. »

Cette fermeture de classe est donc pour le maire « une réalité qui s'impose » :

« Les faits sont là, et nous avons déjà connu deux échecs. Je ne fais pas partie de ces élus qui brandissent de fausses promesses pour se faire apprécier. »

Mais pour Éric Arnoux, fatalisme ne rime pas avec absence de soutien :

« La municipalité se tient bien évidemment aux côtés des parents d'élèves qui se mobilisent pour cette noble cause. Nous les avons laissés installer les banderoles sans problème, et nous sommes prêts à adresser un courrier à la DASEN en même temps que la pétition. Vendredi matin, je serai présent devant l'école. On peut défendre une cause, même si elle est perdue. »

Quoi qu'il en soit, les parents d'élèves mobilisés ont la ferme intention de ne pas baisser les bras jusqu'à la date fatidique du **7 mars 2025**, date à laquelle la commission se réunira pour **trancher** la question de cette suppression, ou non.

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Acty](#).